Chapitre 5

*Sécurité des réseaux*

L’information est un actif immatériel stratégique d’une organisation (secret de fabrication, recherche, …). En cas de perte ou de vol, le préjudice serait très important. Le travail en réseau exige donc des mesures de sécurité.

Sécurité physique

* prévention des dommages électriques, incendies, … (local serveur protégé),
* sauvegarde régulière des données.

Sécurité logique

* authentification des utilisateurs et gestion des droits d’accès en fonction de leurs besoins,
* filtrage des connexions entrantes et sortantes (proxy),
* protection contre les virus (antivirus),
* cryptage et certification des données.